

DESSAU



PARC ÉOLIEN
PIERRE-DE SAUREL



Parc éolien Pierre-De Saurel S.E.C.

Construction du Parc éolien Pierre-De Saurel dans la MRC de Pierre-De Saurel

**Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre du
Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs**

Documents complémentaires

Mai 2014

N° de dossier : 3211-12-197

N/Réf. : 063-P-0002046-0-00-068-EN-R-0004-00

Parc éolien Pierre-De Saurel S.E.C.

**Construction du Parc éolien Pierre-De Saurel
dans la MRC de Pierre-De Saurel**

**Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre
du Développement durable, de l'Environnement,
de la Faune et des Parcs**
Documents complémentaires

Mai 2014

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	1
2	INFORMATION COMPLÉMENTAIRES.....	3
2.1	RAPPORT D'INVENTAIRE DE L'HERPÉTOFAUNE.....	3
2.2	CARACTÉRISATION BIOPHYSIQUE DES TRAVERSES DE COURS D'EAU	3
2.3	INVENTAIRE DES CHIROPTÈRES.....	3
2.4	INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	3

Annexes

Annexe 1	Échéancier de projet - Sommaire exécutif
Annexe 2	Cartographie révisée
Annexe 3	Coupe typique des chemins existants et des nouveaux chemins

1 INTRODUCTION

Parc éolien Pierre-De Saurel S.E.C. (PARC) souhaite implanter un parc éolien de 24,6 MW sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel. Un total de 12 éoliennes MM92 de REpower seront installées dans les municipalités de Saint-Robert (4), Saint-Aimé (3) et Yamaska (5).

Compte tenu de son envergure, le projet de parc éolien est soumis à l'article 31.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) (L.R.Q., c. Q-2) et devra faire l'objet d'un décret gouvernemental en vertu de l'article 31.5 de cette loi.

Dans ce contexte, PARC a déposé son étude d'impact sur l'environnement en juillet 2013, et ce, en réponse à la directive du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) transmise en février 2013. Suite à son analyse, le MDDEFP a émis une série de questions et de commentaires le 10 octobre 2013, reçue le 17 octobre 2013. Les réponses de PARC ont été présentées au MDDEFP, le 14 novembre 2013, dans le rapport constituant l'addenda 1 à l'étude d'impact du projet (N/Réf. : 063-P-0002046-0-00-068-EN-R-0002-00). Suite à l'analyse de cet addenda, le MDDEFP a émis, le 20 décembre 2013, une seconde série de questions et de commentaires. Les réponses de PARC ont été présentées au MDDEFP, le 5 mars 2014, dans le rapport constituant l'addenda 2 à l'étude d'impact du projet (N/Réf. : 063-P-0002046-0-00-068-EN-R-0003-00). Une séance d'information du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) s'est tenue le 23 avril 2014. Suite à cette séance, le commissaire responsable a fait la demande à PARC de lui fournir quelques explications et documents complémentaires. Le présent rapport apporte les explications et les documents demandés.

2 INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

2.1 RAPPORT D'INVENTAIRE DE L'HERPÉTOFAUNE

Le rapport en sept (7) copies sera transmis par courrier.

2.2 CARACTÉRISATION BIOPHYSIQUE DES TRAVERSES DE COURS D'EAU

Un inventaire du cours d'eau a été réalisé en mai 2013 à cet endroit comme indiqué dans l'étude d'impact sur l'environnement (Rapport principal p. 35). Quatre espèces de poissons ont été inventoriées : Le mulot à cornes, le meunier noir, le fondule barré et le raseux de terre noir.

Comme mentionné à la réponse R-2.2a de l'Addenda 2 – Réponses aux questions et commentaire du 20 décembre 2013, le raffinement de la conception a permis de réduire à une seule, le nombre de traversée qui devra être construite ou élargie. Il s'agit de la traversée du cours d'eau du chemin du Rang Thiersant au niveau de l'éolienne PS-02 où un ponceau devra être installé pour permettre la construction du chemin d'accès.

Par ailleurs, PARC s'est déjà engagé à réaliser une caractérisation biophysique du cours d'eau du chemin du Rang Thiersant au moment du dépôt du certificat d'autorisation. Celle-ci inclura une recherche de frayères potentielles de part et d'autre du ponceau projeté.

2.3 INVENTAIRE DES CHIROPTÈRES

L'inventaire des chiroptères réalisé en 2012 a respecté les exigences du Protocole d'inventaires acoustiques de chiroptères dans le cadre de projets d'implantation d'éoliennes au Québec (Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 2008). L'effort d'échantillonnage a par ailleurs été approuvé par le MRNF le 19 juin 2012 comme le mentionne le rapport principal (p.43).

En effet, quatre périodes d'inventaire ont été réalisées entre juin et octobre pour avoir un portrait complet des périodes de migration et de reproduction. Entre 76,5 et 120 heures d'écoute par période par station ont été réalisées ce qui surpassent les exigences du protocole (l'exigence est de 40 heures par période réparties sur un minimum de 5 nuits).

2.4 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

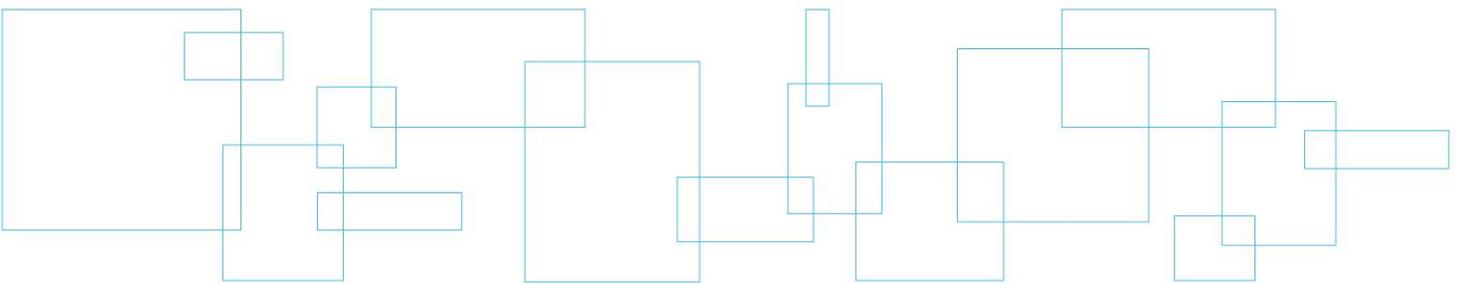
Une étude de potentiel archéologique a été déposée par PARC dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement (Annexe 6 du rapport principal). Des secteurs à potentiel ont été identifiés à proximité de certaines composantes du projet. Afin d'atténuer les impacts sur le patrimoine et l'archéologie les mesures d'atténuation suivantes ont été identifiées dans l'étude d'impact (Rapport principal, p. 105):

- L'inventaire archéologique sera réalisé avant le début des travaux dans les secteurs ayant un potentiel archéologique et susceptibles d'être décapés et excavés;
- Toute découverte de vestiges archéologiques entraînera l'interruption des travaux à l'endroit de la découverte et cette dernière sera communiquée au MCC sans délai. Cette interruption s'applique jusqu'à ce qu'un archéologue du MCC évalue qualitativement et quantitativement la découverte.

D'autre part, le Ministère de la Culture et des Communications n'a pas requis d'inventaire archéologique lors de l'examen en recevabilité.

De plus, PARC s'engage à accorder une attention spéciale aux espèces à statut particulier dans le cadre du programme de suivi des mortalités des chiroptères et des oiseaux de proie. Tel qu'indiqué à QC 2-4b, PARC s'engage, au moment de déposer le programme de suivi, à discuter avec le secteur de la faune des mesures d'atténuation spécifiques qui pourraient être mises en œuvre dans l'éventualité où des problématiques particulières de mortalité de chiroptères soient observées lors du suivi de la mortalité des chauves-souris et des oiseaux de proie

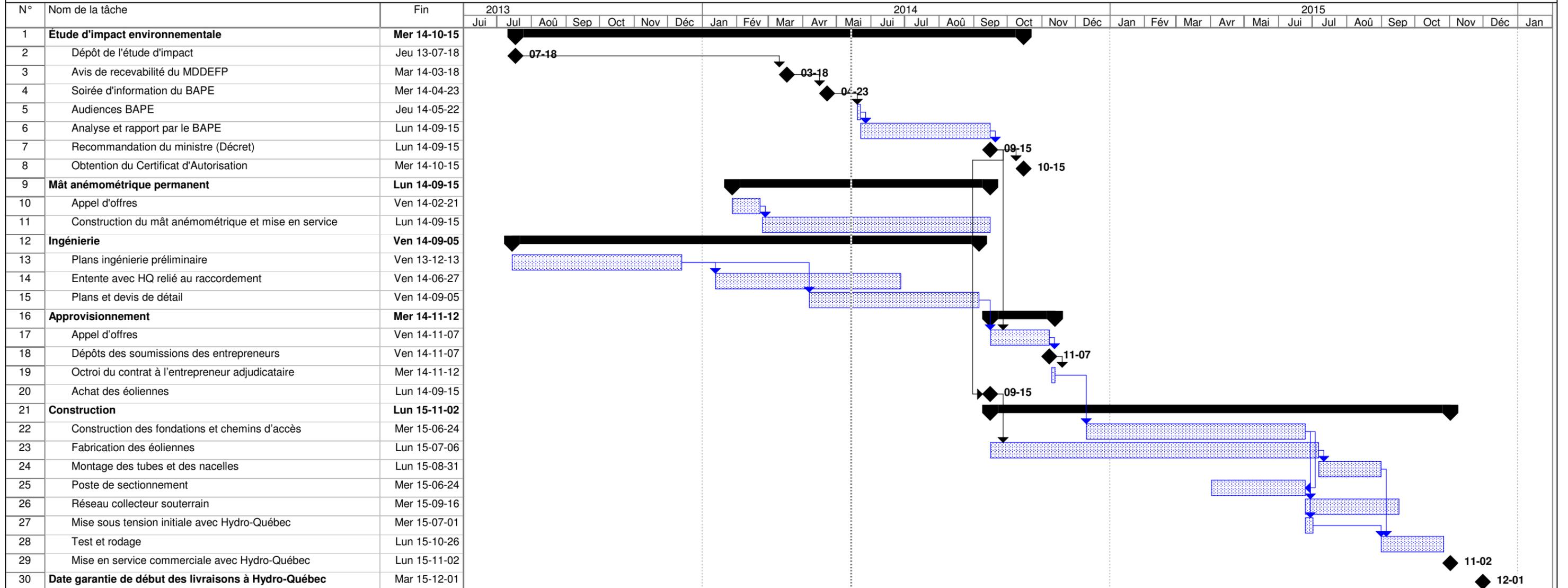
**Annexe 1 Échéancier de projet –
Sommaire exécutif**



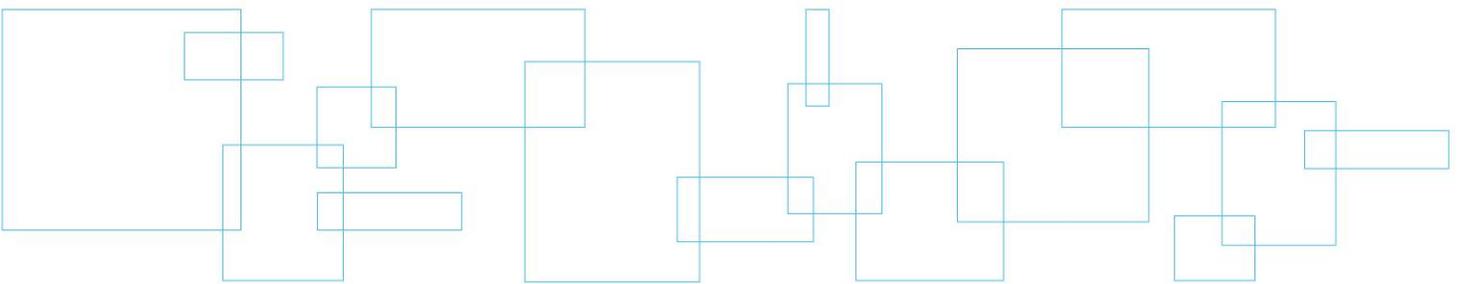


PARC ÉOLIEN
PIERRE-DE SAUREL

Échéancier de projet - Sommaire exécutif

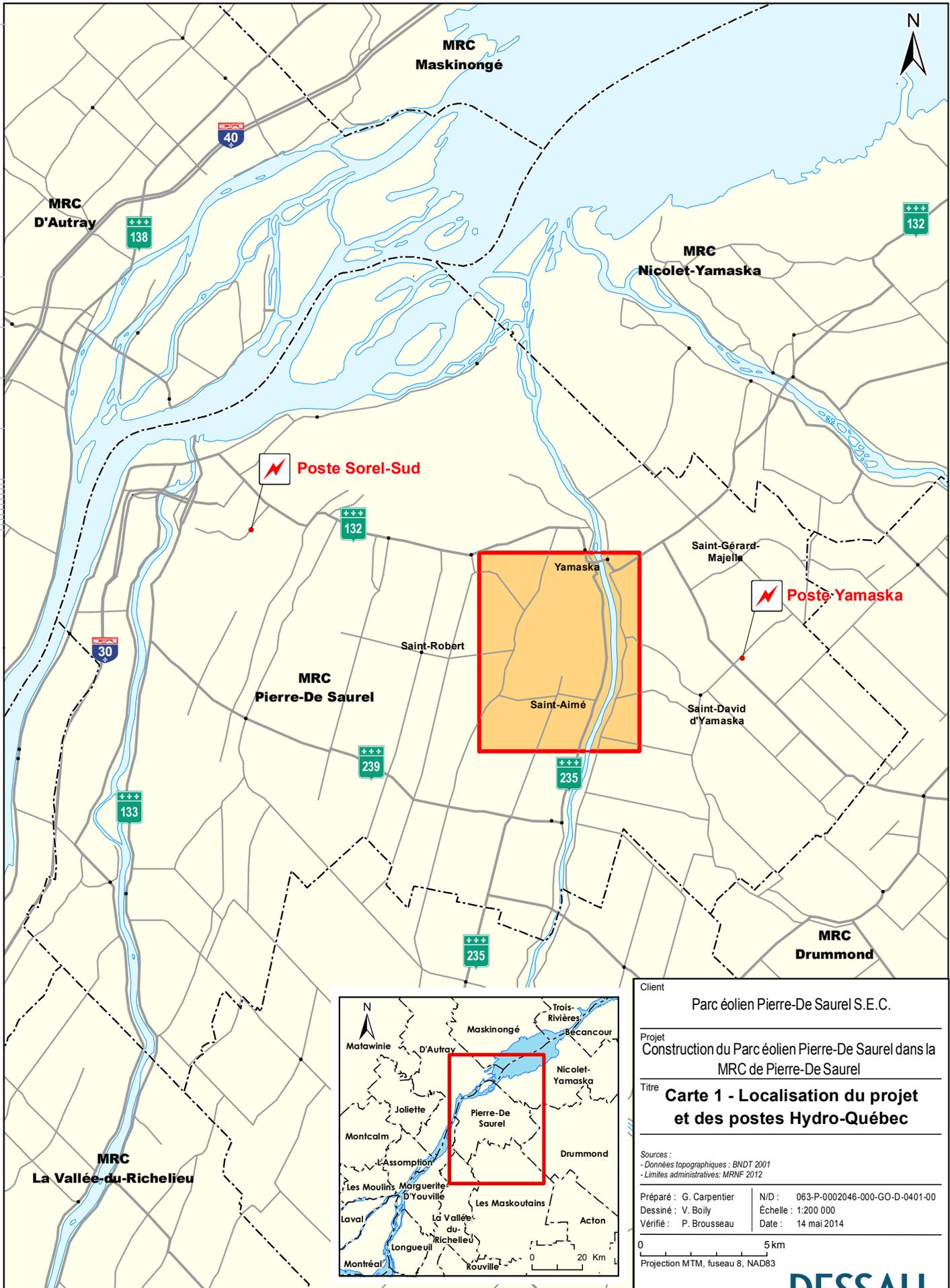


Annexe 2 Cartographie révisée



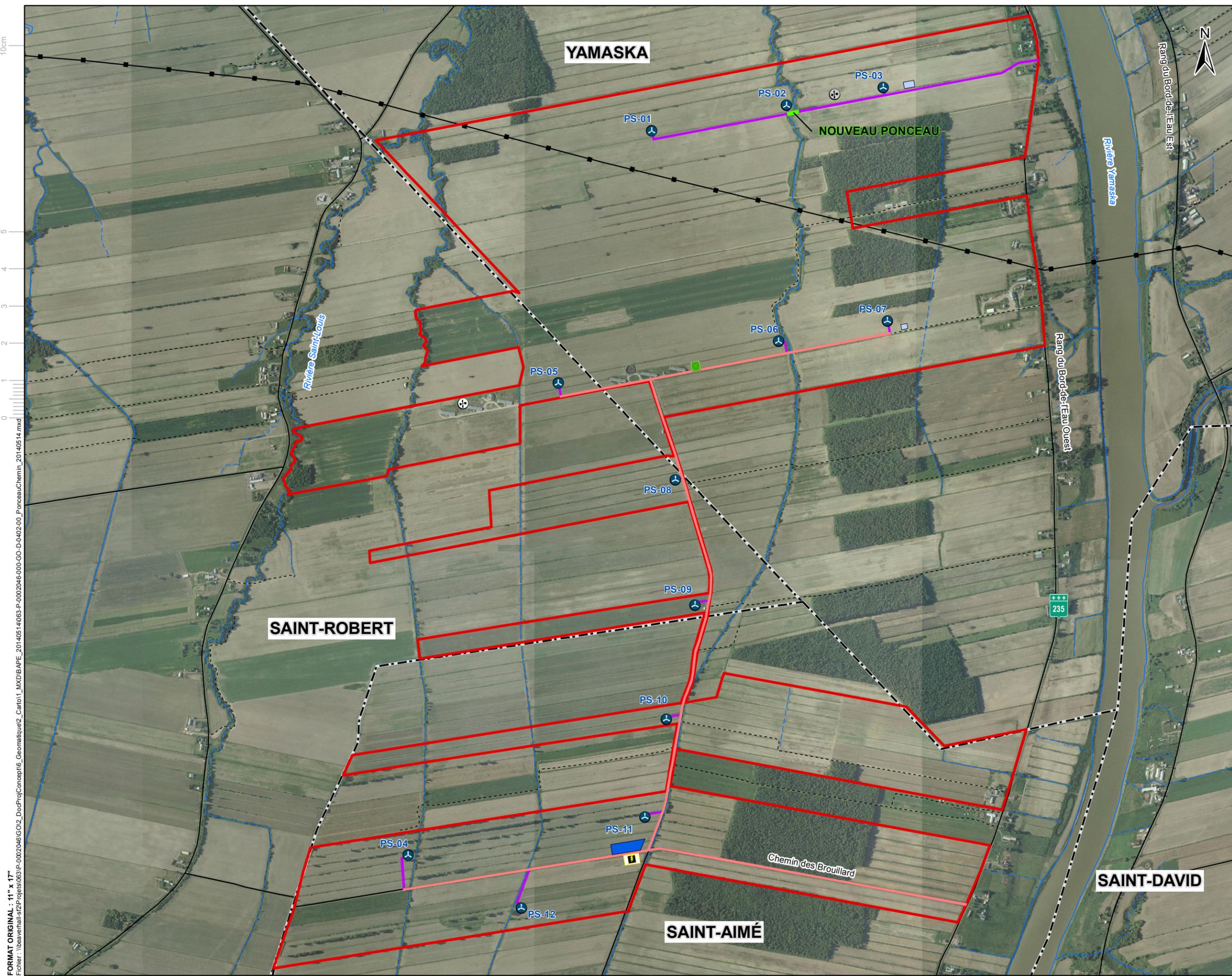
10 cm
5
4
3
2
1
0

FORMAT ORIGINAL : 8,5" x 11"
Fichier : G:\05 P-0002046\02_Doc\proj\Concept\6_Geomatique\2_Catno\1_MXD\BAPE_20140514\063-P-0002046-000-GO-D-0401-00_Poste1IQ_20140514.mxd



Client	
Parc éolien Pierre-De Saurel S.E.C.	
Projet	
Construction du Parc éolien Pierre-De Saurel dans la MRC de Pierre-De Saurel	
Titre	
Carte 1 - Localisation du projet et des postes Hydro-Québec	
Sources :	
- Données topographiques : BNDT 2001	
- Limites administratives : MRNF 2012	
Préparé : G. Carpentier	N/D : 063-P-0002046-000-GO-D-0401-00
Dessiné : V. Boly	Échelle : 1:200 000
Vérifié : P. Brousseau	Date : 14 mai 2014
0 5 km	
Projection MTM, fuseau 8, NAD83	





- COMPOSANTES DU PROJET**
- Éolienne proposée
 - Poste de sectionnement proposé
 - Boîte de jonction proposée
 - Mât de mesure de vent proposé
 - Mât de mesure de vent existant
 - Limite du parc éolien
- Infrastructure de chantier**
- Bureau principal
 - Bureau secondaire
- Chemin d'exploitation**
- Chemin existant renforci
 - Nouveau chemin
- MILIEUX HYDRIQUES**
- Cours d'eau permanent
 - Cours d'eau intermittent
- LIMITES ET INFRASTRUCTURES**
- Limite municipale
 - Route principale
 - Route secondaire ou rue
 - Autre chemin
 - Chemin de fer désaffecté
 - Ligne de transport d'énergie (120 kV)

Sources :

- Photographies aériennes : MRC de Pierre-De Saurel
- Inventaires : SMI 2010, CPTAQ 2013
- Données topographiques : CanVec 2012, BNDT 2001, EcoFor 2005, SIH (date)

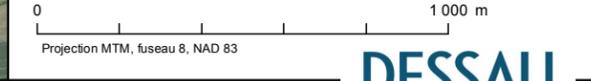


Client
Parc éolien Pierre-De Saurel S.E.C.

Projet
Construction du Parc éolien Pierre-De Saurel dans la MRC de Pierre-De Saurel

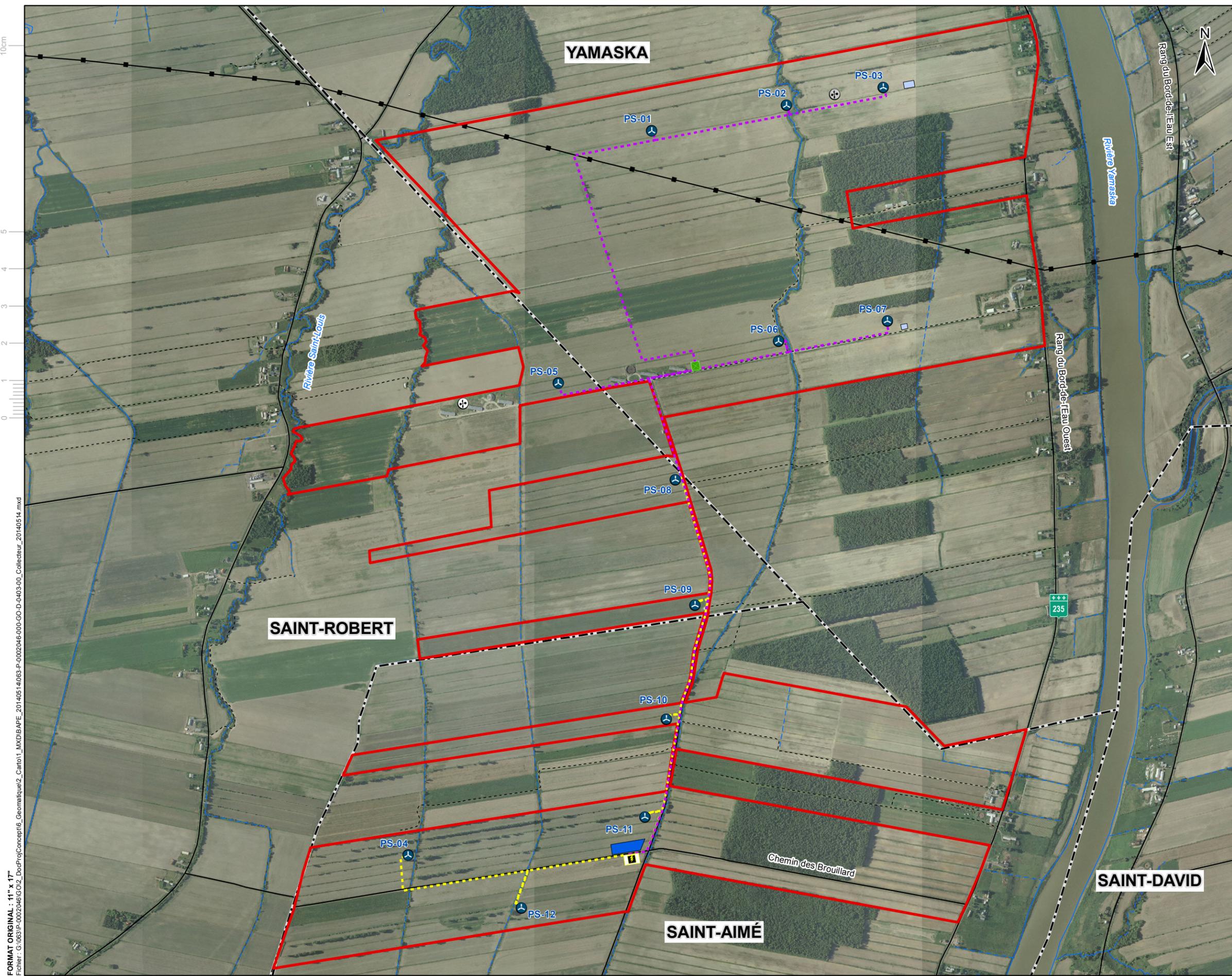
Titre
Carte 2
Équipements et infrastructures du parc éolien
Chemins d'exploitation et traversée de cours d'eau

Préparé par : G. Carpentier N/D : 063-P-0002046-000-GO-D-0402-00
Dessiné par : V. Boly Échelle : 1:17 500
Vérifié par : P. Brousseau Date : 14 mai 2014



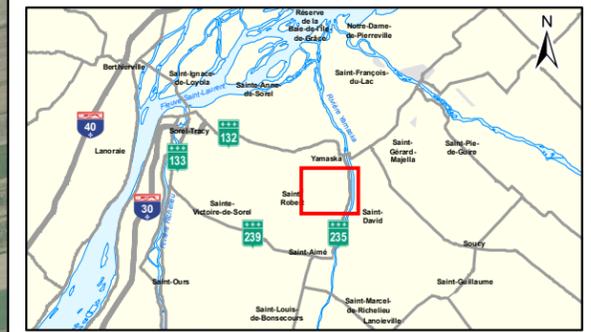
FORMAT ORIGINAL : 11" x 17"
 Fichier : I:\beventail\SI2P\projets\063\1-P-0002046\GO\2_Doc\Proj\Concept\16_Geomat\cuv2_Carbs11_MXD\B\APE_20140514033-P-0002046-000-GO-D-0402-00_Ponceau\Chemin_20140514.mxd

FORMAT ORIGINAL : 11" x 17"
 Fichier : G:\063\IP-0002046\GIS_Z_Doc\ProjConcept\6_Geomat\luel2_Carrot1_MXD\BAP_E_20140514\063-P-0002046-000-GO-D-0403-00_Collecteur_20140514.mxd



- COMPOSANTES DU PROJET**
- Éolienne proposée
 - Poste de sectionnement proposé
 - Boîte de jonction proposée
 - Mât de mesure de vent proposé
 - Mât de mesure de vent existant
 - Limite du parc éolien
- Infrastructure de chantier**
- Bureau principal
 - Bureau secondaire
- Réseau collecteur proposé**
- Circuit 1
 - Circuit 2
- MILIEUX HYDRIQUES**
- Cours d'eau permanent
 - Cours d'eau intermittent
- LIMITES ET INFRASTRUCTURES**
- Limite municipale
 - Route principale
 - Route secondaire ou rue
 - Autre chemin
 - Chemin de fer désaffecté
 - Ligne de transport d'énergie (120 kV)

Sources :
 - Photographies aériennes : MRC de Pierre-De Saurel
 - Inventaires : SMI 2010, CPTAQ 2013
 - Données topographiques : CanVec 2012, BNDT 2001, EcoFor 2005, SIH (date)

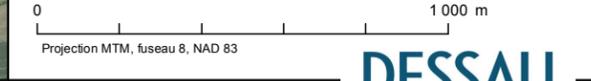


Cient
 Parc éolien Pierre-De Saurel S.E.C.

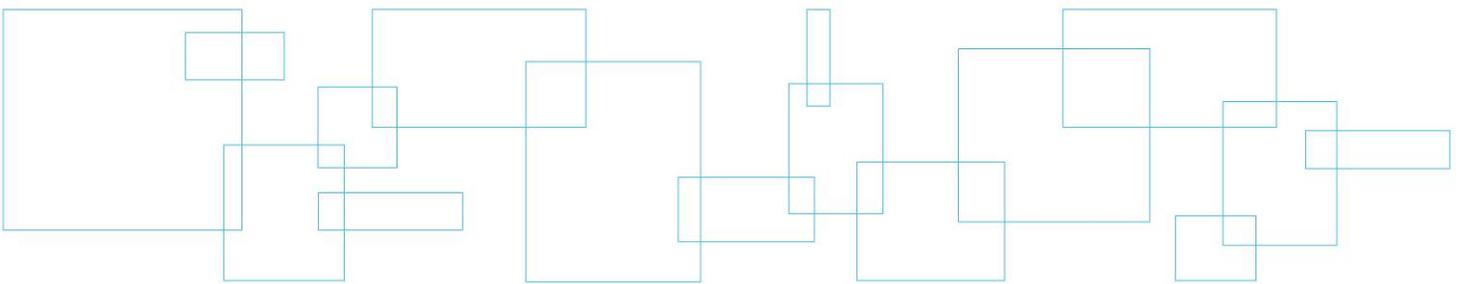
Projet
 Construction du Parc éolien Pierre-De Saurel dans la MRC de Pierre-De Saurel

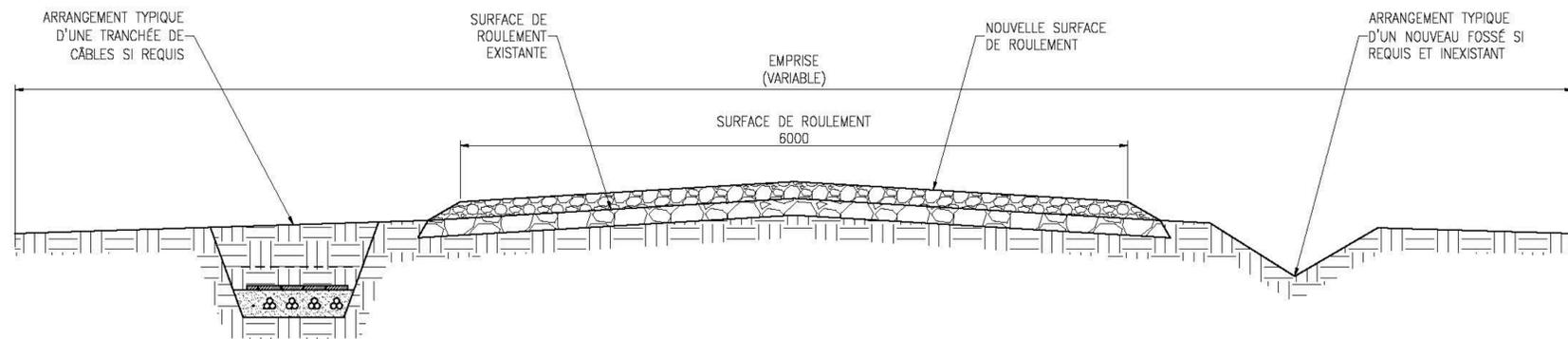
Titre
Carte 3
Équipements et infrastructures du parc éolien
Réseau collecteur

Préparé par : G. Carpentier N/D : 063-P-0002046-000-GO-D-0403-00
 Dessiné par : V. Boily Échelle : 1:17 500
 Vérifié par : P. Brousseau Date : 14 mai 2014

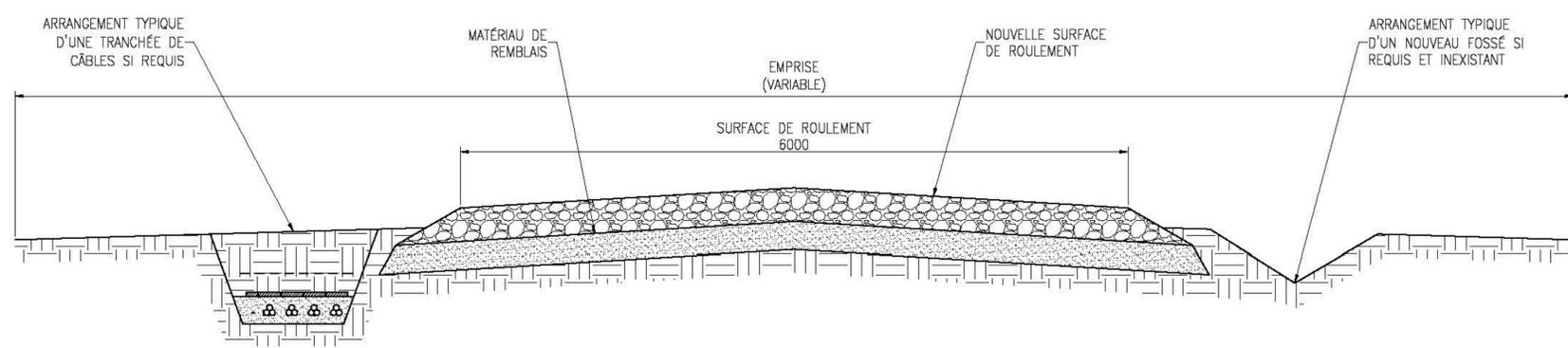


Annexe 3 Coupe typique des chemins existants renforcis et des nouveaux chemins





CHEMIN EXISTANT RENFORCI
ARRANGEMENT TYPIQUE
 ÉCHELLE 1 : 30



NOUVEAU CHEMIN
ARRANGEMENT TYPIQUE
 ÉCHELLE 1 : 30

PRÉLIMINAIRE
POUR INFORMATION
 14 MAI 2014

NUMÉRO - NUMBER	TITRE - TITLE
DESSINS DE RÉFÉRENCE - REFERENCE DRAWINGS	

REV	AA-MM-JJ DATE	DESCRIPTION	VER
RÉVISION - REVISIONS			

NO	AA-MM-JJ DATE	DESCRIPTION	REV	VER
1	14-05-14	PRÉLIMINAIRE, POUR INFORMATION	POO	P.B.
ÉMISSIONS - ISSUES				

CE DOCUMENT D'INGÉNIERIE EST LA PROPRIÉTÉ DE DESSAU ET EST PROTÉGÉ PAR LA LOI. IL EST DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX FINS QUI Y SONT MENTIONNÉES. TOUTE REPRODUCTION OU ADAPTATION, PARTIELLE OU TOTALE, EN EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR PRÉALABLEMENT OBTENU L'AUTORISATION ÉCRITE DE DESSAU.
 THIS ENGINEERING DOCUMENT IS THE PROPERTY OF DESSAU AND, AS SUCH, IS PROTECTED BY LAW. IT IS SOLELY INTENDED FOR THE USE MENTIONED HEREIN. IT IS STRICTLY FORBIDDEN TO DUPLICATE OR ADAPT IT EITHER IN PART OR IN ITS ENTIRETY WITHOUT HAVING FIRST OBTAINED DESSAU'S WRITTEN AUTHORIZATION TO DO SO.

Client - Customer



PARC ÉOLIEN
PIERRE-DE SAUREL

50, rue du Fort, Sorel-Tracy (QC) J3P 7X7

Références du client - Customer's references
AO-1211-001

Projet - Project
PARC EOLIEN PIERRE-DE SAUREL S.E.C.

Titre - Title
COUPE TYPIQUE DES CHEMINS EXISTANTS RENFORCIS ET DES NOUVEAUX CHEMINS

DESSAU Dessau inc.
1060, rue University, bureau 600
Montréal (Québec) H3B 4V3
Téléphone : 514-381-1010
Télécopieur : 514-281-1060

Préparé Prepared C. Gauthier, tech.	Discipline Discipline CIVIL
Dessiné Drawn C. Gauthier, tech.	Échelle Scale AUCUNE
Vérifié Checked P. Brousseau, Ing.	Date Date 2014-05-14
Chargé de projet - Project manager P. Brousseau, Ing.	No de séquence - Sequence No 01 de/of 01

Serv.	Projet/Project	Op/Lot	Disc.	Type	Séq. no	Rev.
063	P-0002046	5500	CI	D	CR02	P00

